Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Embauche et gestion des salariés : les principales obligations de l’employeur



L’embauche de salariés implique le respect d’un ensemble de dispositions légales, sociales et administratives qui évoluent en fonction de la situation de l’entreprise et de son effectif. Afin d’accompagner les employeurs dans leurs démarches, plusieurs outils et ressources permettent d’identifier les obligations applicables, de sécuriser les recrutements et de garantir la conformité des pratiques. Retrouvez sur Entreprendre.service-public.fr une sélection d’informations utiles relatives aux formalités d’embauche, aux déclarations sociales, à l’application de la convention collective, à la protection sociale des salariés ainsi qu’aux obligations documentaires de l’entreprise.

Simulateur d’obligations sociales
Vous craignez qu’une embauche entraîne de nouvelles obligations pour votre entreprise.
Ce simulateur liste les obligations que vous devez remplir selon votre effectif et les obligations nouvelles que vous devriez éventuellement remplir en embauchant de nouveaux salariés. En savoir plus

Comment trouver sa convention collective lors de l’embauche d’un premier salarié ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Lors de l'embauche de votre 1er salarié, vous pouvez être obligé d'appliquer une convention collective.
La convention collective applicable est celle dont relève l'activité principale de votre entreprise. Un service en ligne permet de rechercher la convention collective avec le nom de l'entreprise ou son numéro Siret. Trouver sa convention collective

Quelle obligation pour l'employeur en matière de complémentaire santé ?
Tout employeur du secteur privé (entreprise et association) a l'obligation de proposer une couverture complémentaire santé collective à ses salariés, sauf exceptions. Cette couverture peut être assurée notamment par une mutuelle. Un particulier employant un salarié à domicile n'est pas concerné. Certains salariés en contrat court peuvent être dispensés d'adhérer à la complémentaire santé collective et bénéficier d'un versement santé par l'employeur. Nous vous présentons les règles à connaître. En savoir plus

Comment différencier le travailleur indépendant du salarié ?
Le travailleur indépendant et le salarié ne sont pas soumis aux mêmes conditions de travail ni au même régime. Comment les distinguer ? Le critère principal qui permet de les différencier est le lien de subordination juridique. En savoir plus

Embauche d'un salarié par un groupement d'employeurs : quelles sont les règles ?
Un salarié peut-il être mis à la disposition de plusieurs membres d'un groupement d'entreprises ? Si tel est le cas, quelle est la situation durant son contrat de travail ? Nous vous expliquons la réglementation en vigueur. En savoir plus

Procédure et formalités d'embauche d'un salarié du secteur privé
Avant l'embauche d'un salarié, quelles que soient la nature et la durée du contrat, l'employeur doit respecter différentes formalités dont la déclaration préalable à l'embauche (DPAE). Comment déclarer un salarié et quelles informations lui communiquer ? Nous faisons un point sur la réglementation. En savoir plus

Préparer et diffuser une offre d'emploi
Le contenu de l'offre d'emploi, comme ses modalités de diffusion, doivent respecter le cadre fixé par le code du travail. Nous vous présentons les règles à connaître. En savoir plus

Déclarer vos salariés
Vous êtes un employeur, chef d'entreprise ou responsable du personnel, et vous devez déclarer vos salariés ? Nous vous présentons les déclarations obligatoires, les échéances à respecter, les organismes où s'adresser et les démarches à accomplir. En savoir plus

Registres obligatoires dans l'entreprise
L'employeur doit détenir plusieurs registres dans l'entreprise. Nous faisons le point sur ces registres, leur contenu et les sanctions en cas de non-respect des obligations. En savoir plus

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le fondateur de Bras droit des dirigeants au Mardi de l'économie de Gordes



Ce mardi 4 novembre, de 18h30 à 20h30, se déroulera le prochain Mardi de l'économie à Gordes. Lors de cet évènement, dirigeants d'entreprise, indépendants et entrepreneurs pourront découvrir le parcours de Bruno Doron.

Ce mardi 4 novembre, venez à la rencontre avec Bruno Doron, président-fondateur de Bras Droit des Dirigeants (BDDD), à Gordes. À l'occasion du prochain Mardi de l'économie qui se tiendra en mairie de Gordes à l'Hôtel Simiane, les entrepreneurs, mais aussi les particuliers, sont invités à se rendre à une conférence-débat en présence du maire de 18h30 à 19h30.

Au programme : les coulisses d'une histoire entrepreneuriale pleine de succès, de la création du concept à son développement national. Le président de Bras Droit des Dirigeants fera part de l'histoire, du modèle économique et des clés de réussite de son réseau. Cette présentation sera suivie d'une séance de questions-réponses puis d'un moment d'échange convivial.
Cette rencontre vise à renforcer l'agenda évènementiel de la commune de Gordes, son objectif étant d'en développer l'attractivité.

Ecrit par le 31 octobre 2026

Charlotte Rouger (stagiaire)

Les infos pratiques :
Hôtel Simiane, Place du Château, Gordes. Mardi 4 novembre 2025. De 18h30 à 20h30. Présence à confirmer à entreprises.gordes@gmail.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Réseau Quartier d'Affaires : un succès qui essaime de ville en ville



Avec le lancement de ses clubs de Bourges et Manosque le mois dernier ainsi que ceux de Montpellier et Arles avant l'été, le réseau Quartier d'Affaires compte désormais plus d'une trentaine de clubs* en France. A contrepied des réseaux uniquement axés sur le business, ce dernier entend aussi mettre en avant la convivialité et le plaisir de la rencontre au cœur de son action. Avec un autre atout, l'interconnexion entre les clubs afin d'offrir le maximum d'échanges entre ses membres.

« Notre particularité est de proposer à nos membres la possibilité de découvrir tous les clubs du réseau, insiste Jérémy Piallat, président et fondateur de Quartier d'Affaires. Comme tous les réseaux d'affaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

nous nous recommandons entre nous mais, au-delà, nous souhaitons créer de l'émulation, du partage d'expérience et de l'entraide. Que les gens apprennent à mieux se connaître. »
Prenant la forme d'un journal économique à son origine en 2010, Quartier d'Affaires est exclusivement devenu un réseau d'entrepreneurs à partir de 2015 en se développant principalement au début sur le bassin de vie d'Avignon puis le Vaucluse et le Grand Sud.

> « Un état d'esprit qui m'a marqué. »
>
> *Loïc Merlin*

« C'est un réseau que j'ai découvert un peu par hasard, reconnaît Loïc Merlin, dirigeant de LM Consult, une société basée à Vedène spécialisée dans le conseil et tout particulièrement la vérification de la taxe foncière pour les locaux professionnels. A la base, je suis adhérent depuis 2018. J'ai accroché de suite avec le principe d'avoir le temps de discuter avec les gens, de ne pas avoir de contraintes comme on peut le voir dans d'autres réseaux. Et puis il y a eu le Covid… A ce moment-là, Jérémy a proposé de nombreuses visioconférences dans une période qui était très floue. Où les entrepreneurs ne savaient pas trop comment cela allait se passer et que les informations étaient diffusées au compte-gouttes. Grâce à ses visios avec des avocats fiscalistes ou bien encore la banque de France, nous avons pu bénéficier de beaucoup de conseils. Au final, de nombreuses entreprises ont pu avancer plus efficacement dans un contexte anxiogène. C'est cet état d'esprit qui m'a marqué. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Visite d’entreprise chez Roche Bobois. Crédit : DR

Proposer de l’humain

Suite à cette période de confinement, Quartier d’Affaires essaime à Apt, Orange puis Aix-en-Provence. Une période où Loïc Merlin, qui a une véritable appétence pour les réseaux, et Jérémy Piallat mettent ensemble en place un process pour les animateurs.

« Aujourd’hui, je collabore au suivi des animateurs et du développement, précise Loïc Merlin. Mon rôle consiste à accompagner les animateurs et les former afin de savoir comment créer un club, le gérer et en assurer le suivi. Cela peut être à un rythme hebdomadaire, tous les 15 jours… C’est en fonction des personnes, mais l’objectif c’est de ne pas les laisser seuls. Cela s’inscrit dans l’ADN de Quartier d’Affaires qui consiste à proposer quelque chose de très simple, de très humain. Car nous nous adressons à des chefs d’entreprise qui ont des boites à faire tourner comme nous, donc on sait ce que c’est d’avoir des contraintes. »

« Tous ceux qui contribuent au développement de Quartier d’Affaires ainsi que nos animateurs de clubs sont des chefs d’entreprise ou des indépendants, insiste Jérémy Piallat. Ils prennent sur leur temps personnel et ce sont des personnes qui vivent de leur travail par ailleurs. Même si le réseau leur est utile à eux-mêmes pour développer leur activité, ils donnent beaucoup de temps aux autres. Ils ne vivent cependant pas de ça, cela nous a paru essentiel. La promesse de Quartier d’Affaires, c’est vraiment de créer du lien avec d’autres dirigeants et d’élargir son réseau. Pour cela nous avons tout un tas de formats de rencontres qui le permettent. »



Créé en Vaucluse, le réseau, qui compte plus d’une trentaine de clubs en France, poursuit son essor

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

vers le reste de l'Hexagone. Crédit : DR

Plus de 800 événements annuels

Aujourd'hui, le réseau s'articule autour de plusieurs formats de rencontre. Le format phare ce sont les rencontres tous les 15 jours, entre midi et 14 heures, dans un lieu convivial (hôtel, restaurant, golf) où chez les adhérents pour des visites de leur entreprise avec un traiteur sur place. Il y a aussi des conférences à thème mensuelles lors de matinales petit-déjeuner (8h30 à 10h30) ou lors de brunch (12h à 13h30). Des rendez-vous ponctués par un tour de salle poursuivi ensuite par des échanges autour d'un buffet.

« Les matinales, c'est un format particulièrement demandé par artisans les artisans qui interviennent sur des chantiers. Cela leur évite de couper la journée », précise Jérémy Piallat.

Enfin, il y a des rencontres interclub régionaux ou départementaux à un rythme trimestriel. Au programme de ces événements : grand cocktail, rapide prise de parole et mise en avant des animateurs. « Cela permet de travailler à l'interconnexion des clubs puisque là, tous les membres de tous les clubs sont invités », poursuit le créateur du réseau.

En tout, la trentaine de club de Quartier d'Affaires proposent plus de 800 rencontres annuelles à ses adhérents.

S'extraire du quotidien et soutenir son territoire

« Nous voulons une grande mixité au sein de nos clubs avec des TPE et PME mais aussi de plus grandes entreprises, insiste Jérémy Piallat. Nous avons beaucoup d'entreprises d'artisanat de 7-8 salariés, des sociétés de services aussi et 25% de nos adhérents comptent plus de 20 collaborateurs. Nous avons aussi des entreprises de 150 salariés. Bien sûr, nous n'avons pas le PDG à chaque réunion. En revanche, ils se servent de nous pour trouver des fournisseurs ou dénicher le bon artisan afin d'intervenir dans leurs locaux. Ce sont des gens qui viennent parce qu'ils ont la volonté de s'inscrire dans le territoire et qu'ils veulent faire travailler les boîtes du coin. C'est ce qu'ils viennent chercher dans Quartier d'Affaires.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Une soirée grand format aux Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. Crédit : Quartier d'Affaires/DR

> « Adhérer à un réseau de chef d'entreprise c'est un acte de bonne gestion. »
>
> *Jérémy Piallat, président fondateur de Quartier d'Affaires*

« Mais en tant que chef d'entreprise, ceux-là ont aussi compris qu'il fallait avoir du recul sur les choses, poursuit Jérémy Piallat. Qu'aller à un déjeuner une fois tous les 15 jours, cela permettait de sortir la tête du guidon, de s'extraire du quotidien, de partager des expériences. Et c'est là que les idées émergent. C'est quand on échange avec les autres, notamment sur les problèmes que les autres ont pu déjà connaître, car nous n'avons pas les solutions à tout. Beaucoup de gens viennent pour cela, pour confronter les expériences dans la convivialité. C'est une tendance forte, surtout depuis l'isolement que les entrepreneurs ont pu vivre pendant la période Covid. Adhérer à un réseau de chef d'entreprise c'est donc un acte de bonne gestion. »

La force de l'interconnexion

Quartier d'Affaires ne se contente pas d'essaimer les clubs les uns après les autres. L'objectif est aussi de sortir les chefs d'entreprise de leur isolement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« Notre stratégie, c'est que tous les clubs soient à 30 minutes les uns des autres, détaille Jérémy Piallat. Et quand on adhère à l'un de nos clubs on peut aussi aller visiter les autres clubs au moins une fois. Aujourd'hui, notre réseau c'est 30 clubs interconnectés, mais à terme nous ambitionnons d'en avoir plus d'une centaine, voire deux au moins par département sur l'ensemble de la France. »
« Qui va créer son réseau tout seul ?, interroge Loïc Merlin. Développer un réseau cela prend du temps et c'est compliqué, nous le savons tous. Donc, avoir la possibilité d'aller visiter les autres clubs, c'est assez rare dans l'offre des réseaux. Ici, c'est vraiment ce qui a fait la différence. »

Présentation lors d'une soirée au Castel à Villeneuve-lès-Avignon.

L'école des patrons
« Nous aimerions que Quartier d'Affaires cela soit aussi l'école des patrons, insiste Jérémy Piallat. Parce que les patrons de TPE, PME, ils n'ont pas tous fait HEC, des écoles de management ou une maîtrise de droit. Certain n'ont pas fait d'études du tout. Mais ce sont des excellents professionnels qui savent qu'ils ne savent pas tout et qu'ils peuvent apprendre des autres. Et apprendre des autres, c'est ce que nous faisons tout le temps en mettant en avant ce qui fait notre ADN c'est à dire créer de la bienveillance et ne pas avoir de contraintes pour faciliter les rapports entre les gens. »

« Notre force c'est que nous sommes des chefs d'entreprise comme l'ensemble de nos adhérents, complète Loïc Merlin. Nous sommes confrontés à la même réalité : la trésorerie, aller chercher des clients, l'Urssaf… Tout le quotidien d'un entrepreneur. Venir à Quartier d'Affaires, c'est avoir un moment où l'on sait que l'on va souffler un peu, que l'on va trouver des réponses à ses questions et, surtout que l'on n'aura pas de pression. Nous avons suffisamment d'obligation pour ne pas rajouter du stress aux gens. »
« Notre slogan cela pourrait être : venez avec plaisir, conclu Jérémy Pialat. Le plaisir c'est très important car nous avons déjà assez d'impératifs dans la vie personnelle et professionnelle. »

> « Le réseau, c'est merveilleux. »

Au final, le fondateur de Quartier d'Affaires l'affirme : « Il faut faire partie d'un réseau. Le réseau, c'est merveilleux. Peu importe le réseau, c'est ce qui fait la différence entre un entrepreneur qui réussit et un pour qui cela est plus difficile. Je suis convaincu que la différence, c'est le réseau. Il y a le travail, évidemment. Il y a le bon sens, le sérieux, la constance, la persévérance, mais son réseau c'est essentiel. Allez où vous voulez, mais soyez curieux et ne restez pas seuls. »

Laurent Garcia

**Aix-en-Provence, Alpilles, Apt, Arles, Bagnols-sur-Cèze, Baronnies-Ventoux, Bourges, Carpentras, Grand Avignon, Lyon, Luberon, Manosque, Marseille-Centre, Marseille-Nord, Montélimar, Montpellier-Nord, Nice, Nîmes-Métropole, Orange, Paris, Pertuis, Rennes, Saint-Jean-De-Védas, Salon-de-Provence, Sisteron, Toulon, Toulouse, Uzès, Valence, Vedène et Villeneuve-Les Angles.*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Carpentras : coup de cœur pour la ‘serial-entrepreneure’ et ses sacs isothermes éco-fashion





La carpentrassienne Francesca Provenzano a obtenu le prix créadie ‘coup de cœur’ décerné cette année par l’Adie, Association pour le droit à l’initiative économique. La lauréate vauclusienne a été distinguée parmi 47 autres candidats créateurs d’entreprise sélectionnés au niveau de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur. En tout, 7 projets ont été honorés : 5 dans les Bouches-du-Rhône, un dans les Alpes-Maritimes et un autre dans le Vaucluse.

Du cousus main personnalisable à l’infini

C’est pour son entreprise Rob’Fresh, que Francesca Provenzano a été récompensée par ce prix attribué en partenariat avec La France Mutualiste. Créé l’an passé, alors qu’elle était déjà à la retraite, sa société confectionne des sacs isothermes écoresponsables et durables.

Elle propose deux gammes Rob’Fresh Tchin, un rafraîchisseur à bouteilles permettant de transporter et maintenir les boissons fraîches, et Rob’Fresh Miam, un sac isotherme pour transporter les repas ou autre produit alimentaire. Des sacs cousus main totalement personnalisables et customisables utilisant en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

grande partie des textiles labellisés OEKO-TEX fabriqués en France et 100% artisanal.





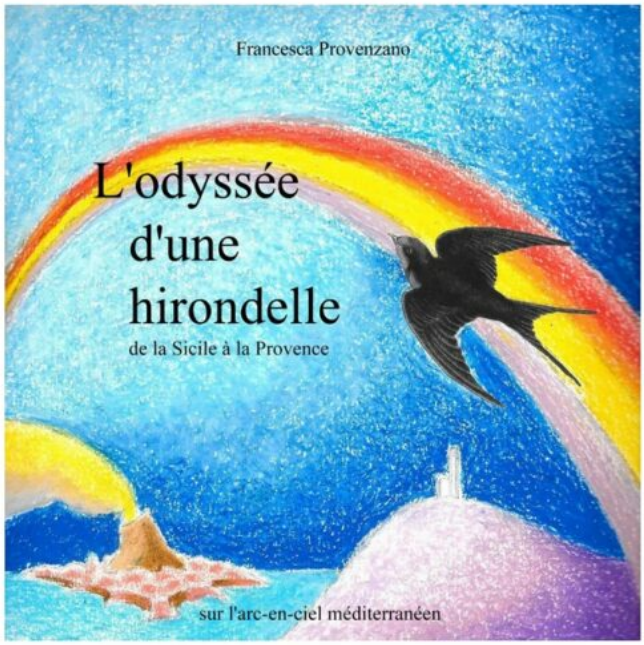

Crédit : DR

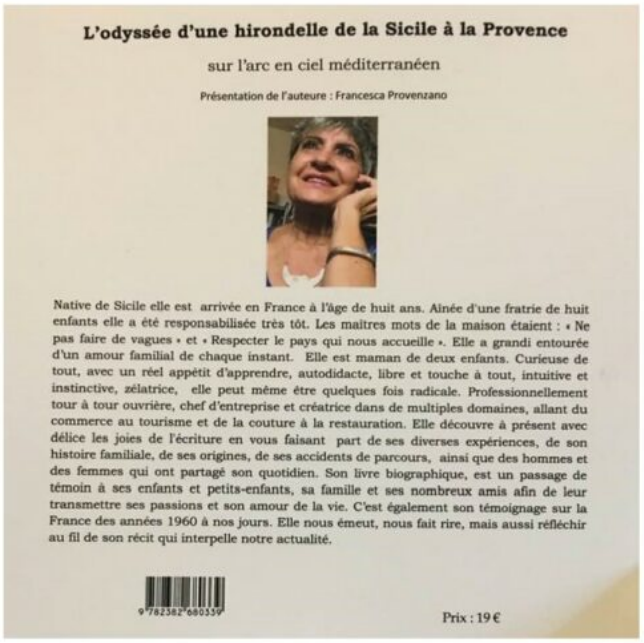
A 70 ans, Francesca Provenzano n'en est pas à son coup d'essai dans le monde de l'entrepreneuriat. Cette 'serial-entrepreneure' a fondé sa première entreprise en 1986. Puis cette créatrice d'accessoire en tissu depuis de nombreuses années découvre le salariat et multiplie les aventures professionnelles, qu'elles soient dans la restauration, l'immobilier ou encore le tourisme. En 1993, elle lance notamment 'L'Iroundo', une enveloppe en tissu qui s'envoie par la Poste.
Cependant, c'est en prenant sa retraite qu'elle décide, après avoir écrit un livre racontant son périple de la Sicile à son arrivée en France à l'âge de 8 ans, de se lancer dans un nouveau défi entrepreneurial. Objectif : conjuguer sa passion pour la création avec son engagement pour la préservation de l'environnement.

Vers une transmission intergénérationnelle ?
« En 2020, j'étais officiellement retraitée, explique-t-elle. Mais comme artisane et artiste, j'ai dû sortir de ma retraite à 70 ans pour avoir une fin de carrière décente. Je suis fidèle à moi-même, et j'ai décidé d'y aller malgré tout. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026





Tout juste retraitée, Francesca Provenzano aura le temps d'écrire 'L'odysée d'une hirondelle' sur son histoire familiale entre la Sicile et la Provence, avant de se lancer dans le projet Rob'Fresh. Crédit : DR

Pour se lancer, Francesca bénéficie tout particulièrement de l'accompagnement de l'Adie et de son agence d'Avignon. Un coup de pouce essentiel dans son parcours entrepreneurial en lui fournissant le financement nécessaire pour démarrer son activité ainsi qu'un soutien personnalisé tout au long de son projet. Aujourd'hui, avec un stock conséquent et des commandes régulières, la Vauclusienne envisage même une collaboration avec son petit-fils, ouvrant ainsi la voie à une transmission intergénérationnelle de son savoir-faire.

C'est donc comme cela que l'aventure Rob'Fresh a vu le jour. Un parcours salué par l'Adie qui, en lui décernant ce prix 'Créadie coup de cœur', va lui permettre d'investir dans une machine à coudre professionnelle. De seconde main bien évidemment afin de s'inscrire dans le sens de la démarche éco-responsable de Francesca Provenzano.

ADIE : 35 ans au service de l'initiative économique

C'est en 2010 que l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) a lancé les prix Créadie. Une récompense destinée à honorer les entrepreneurs locaux dans toute leur diversité et démontrer que l'entrepreneuriat est et doit être accessible à tous, quels que soient ses moyens, son pays d'origine, son âge, son réseau ou son parcours.

En 2024, l'Adie a fêté ses 35 ans d'existence. Depuis 1996, date de son implantation à Marseille, l'association a financé 12 337 entrepreneurs dans la région et a permis à près de 3 000 personnes de maintenir ou d'accéder à un emploi salarié, par le biais d'un microcrédit.

En 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Adie a financé 1 407 entreprises, 303 microcrédits à la mobilité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

et a accueilli 7 000 porteurs de projets. Soit un total de 11M€ prêtés par l'Adie dans la région. Dans le Vaucluse, l'Adie a financé en 2023 104 entreprises, 37 microcrédits à la mobilité (soit 8% des projets totaux en Paca) et a accueilli 781 porteurs de projets.

Innovations & start-up : se lancer et s'informer avec Entreprendre.service-public.fr



La création d'entreprise et de start-up innovantes constitue un projet particulier, notamment

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

en matière d'aides à l'innovation, de protection et de réglementation fiscale. Retrouvez sur Entreprendre.service-public.fr l'ensemble des ressources.

Crédit d'impôt innovation (CII)

Une PME industrielle, commerciale ou agricole peut bénéficier du crédit d'impôt innovation si elle remplit certaines conditions. Pour en savoir plus, cliquez ici.

CIR/CII : Agrément du prestataire réalisant des opérations de R&D

Une entreprise qui confie des opérations de recherche ou d'innovation à des prestataires peut bénéficier d'un crédit d'impôt pour les dépenses engagées. Le prestataire de recherche doit être agréé par le ministère chargé de la recherche pour que le crédit d'impôt puisse être attribué à l'entreprise qui réalise les dépenses. Lire la suite.

Développer et protéger les innovations de son entreprise

Quel que soit le type d'innovation, il est crucial de développer une stratégie de protection pour prémunir votre entreprise contre le vol de secrets de fabrication ou l'exploitation frauduleuse de vos inventions.

Vous pouvez également mobiliser des aides publiques pour financer votre projet aux différents stades de son évolution. Lire la suite.

Le dispositif France Expérimentation : déroger à une réglementation pour faire aboutir son projet

Depuis 2016, le dispositif interministériel France Expérimentation permet aux entreprises de déroger à une législation ou réglementation freinant la mise en place d'un projet innovant. Méconnu, ce dispositif gratuit s'avère pourtant d'une grande utilité pour adapter le droit à l'innovation. Pour vous renseigner, cliquez ici.

Comment tester son projet ou son activité dans un incubateur d'entreprises ?

Un incubateur est une structure d'accompagnement à la création d'entreprise qui permet de tester votre future activité. Votre idée d'entreprise doit répondre aux caractéristiques d'un projet dit « innovant Projet à caractère novateur, activité nouvelle à fort potentiel de développement économique avec un budget recherche et développement (R&D) important. On parle souvent de start-up. ». Lire la suite.

Trouver la structure la plus adaptée pour tester son projet d'entreprise ou son activité

Vous êtes futur entrepreneur ou au tout début de votre jeune entreprise. Vous pouvez utiliser des structures accompagnatrices qui permettent de tester votre activité. Nous vous aidons à choisir la structure et l'accompagnement personnalisé le mieux adapté à votre projet. Lire la suite.

Se renseigner sur les entreprises concurrentes : d'autres sociétés créées dans la même zone

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

géographique ?

Le Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) permet de consulter gratuitement en ligne les publicités du registre du commerce et des sociétés (RCS) : créations et immatriculations d'établissement. En savoir plus.

Recherche de financements pour créer ou reprendre une entreprise

En tant que porteur de projet, vous serez le plus souvent amené à compléter vos ressources personnelles avec des financements extérieurs pour concrétiser l'opération de création/reprise. Vous disposez de nombreux moyens pour obtenir les fonds nécessaires au financement de votre projet entrepreneurial. Pour en savoir plus, cliquez ici.

Chatbot NOA : réponse aux questions sur la création d'entreprise pour les start-up (Démarche en ligne)

NOA (Nous Orienter dans l'Administration) est chatbot, c'est-à-dire un agent conversationnel. Vous lui posez vos questions par écrit sur le site internet et il vous répond instantanément. Il a pour mission de faciliter les démarches administratives des start-up. Accéder à la démarche en ligne.

Création d'entreprise : votre idée de business peut-elle réussir ?

Pour réussir, votre idée doit respecter certains principes. Vous devez à la fois suivre vos envies et connaître les contraintes du marché. Vous devez être prêt à faire évoluer votre idée au cours de la construction du projet. Il y a 5 grandes règles à respecter. Lire ici.

Création d'entreprise : Entreprendre.service-public.fr vous accompagne

Entreprendre.service-public.fr vous guide pas à pas dans les étapes de création de votre entreprise, du stade de l'idée au lancement de l'entreprise. Se renseigner en cliquant ici.

Un Bollénois remporte la finale du concours Graines de Boss

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Créé en 2004, le concours Graines de Boss a pour objectif d'accompagner les jeunes créateurs d'entreprise en leur apportant un soutien notamment de la part de mentors. Diffusé chaque année dans l'émission Capital sur M6, le concours Graines de Boss attire un nombre croissant d'entrepreneurs, de cadres dirigeants et d'investisseurs.
Pour sa première édition dans le département, et la 20e au niveau national, c'est la CCI de Vaucluse (Chambre de commerce et de l'industrie), partenaire de l'opération, qui a accueilli cette version vauclusienne de Graine de Boss dans ses locaux du Cours Jean-Jaurès à Avignon.

Un concours ouvert à tous
Le concours permet de soutenir les projets des entrepreneurs grâce à un véritable réseau de plus de 1000 mentors, d'investisseurs, de chefs d'entreprises,... Il y a cette notion de vouloir porter son projet jusqu'au bout de ses ambitions. C'est cet accompagnement que propose d'apporter Graines de Boss.

Ce concours est ouvert à tous, quel que soit le domaine d'activité. Il y a tout de même certaines modalités pour cette édition :

- Dépôt d'un dossier sur le site entre le 22 janvier et le 31 mars
- Ouvert aux jeunes entrepreneurs de moins de 5 ans
- Ouvert aux porteurs de projets

> « Cette initiative permet de mettre en avant les pépites et les futures pépites de notre territoire. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Gilbert Marcelli, président de la CCI Vaucluse

« Cette initiative permet de mettre en avant les pépites et les futures pépites de notre territoire, explique le président de la CCI Vaucluse Gilbert Marcelli. On est prêts à aller plus loin sur la création d'entreprises, et vous accompagner plus en détail au niveau de ces créations. Il y a l'aspect juridique, il y a l'aspect financier, et puis l'aspect de tutorat qui permet à vos entreprises et à vos petites entreprises de se développer. Et il faut également vous accompagner pour avoir la bonne idée, et pour que la bonne idée soit au mieux utilisée. »

5 candidats et 8 minutes pour convaincre

Pour la finale départementale, 5 candidats étaient présents avec des projets de divers horizons, parmi ces candidats on retrouvait : Christophe Vanneste pour Acqua Innovation, Julien Louis pour Hexagone horlogerie, Fleur Masson avec la biscuiterie le Beau Geste, les Monocyclettes par Angélique Lecomte et le projet Phase 9 porté par Dorian Ghilozzi.

La finale de ce concours se déroulait devant un jury composé de 5 membres : Roselyne Macario membre titulaire de la CCI Vaucluse, Eugène Hermitte également membre titulaire de la CCI, Christèle Collet directrice régionale BNI Hauts de Provence et membre associée, Christophe Bardin directeur commercial chez NRJ et Claire Vanni conseillère à la création d'entreprise.

Les candidats disposaient de huit minutes pour présenter leur projet et les avancées prévues. Après leur discours, une session d'échange avec le jury suivait. À l'issue des présentations, les cinq membres du jury ont délibéré à huis clos pour sélectionner le candidat correspondant le mieux à leurs attentes, afin de l'envoyer en finale au siège du MEDEF à Paris parrainé par le Ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Le bollénois Hexagone horlogerie lauréat

Julien Louis, grand gagnant de cette première départementale, représentera son projet à Paris le 25 juin lors de la remise nationale du prix Territoire, aux côtés des autres lauréats. Par ailleurs, ce dernier a notamment été aussi soutenu par le Réseau entreprendre Rhône-Durance en bénéficiant d'un prêt d'honneur de 20 000€ en 2022.

Sa société Hexagone horlogerie implantée sur Bollène propose une collection de montres de luxe françaises, dont la collection Ovalie qui a été présentée durant le concours.

Un suivi des autres candidats sera également assuré dans le but de soutenir les initiatives novatrices et les projets avec du potentiel.

Sarah Ripert & L.G.